



Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil communal de Payerne :

Préavis n° 17/2024



Objet du préavis

Remplacement de deux véhicules pour les secteurs Entretien du Domaine Public et Espaces verts et achat d'un broyeur à branches et d'une tondeuse

Table des matières

1. Préambule 3

2. Objet du préavis 3

3. Véhicules et équipements spécifiques..... 3

 3.1. Entretien du domaine public..... 3

 3.2. Espaces verts..... 5

 3.2.1. Véhicules..... 5

 3.2.2. Broyeur à branches sur remorque un essieu 6

 3.2.3. Tondeuse TORO Triflex Hybrid 8

4. Planning des achats 9

5. Coûts des achats 9

6. Impact sur la réduction de gaz à effet de serre et plan climat..... 9

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1530 Payerne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

1. Préambule

La Commune de Payerne dispose d'une commission véhicules qui a notamment pour but une vision générale sur les besoins actuels et futurs, les remplacements ainsi que la gestion du parc.

Les services équipés de véhicules adressent à la commission les demandes d'achat ou de remplacement qui les analyse avec comme base de travail le formulaire interne « demande d'achat d'un véhicule ».

Le personnel de l'atelier mécanique peut également aviser la commission. Il est relevé que le responsable de l'atelier est membre de la commission ce qui facilite le travail de cette dernière.

Deux secteurs, Espaces verts et Entretien du Domaine Public, ont adressé à la commission des propositions de remplacement respectivement pour une camionnette Piaggio et un tracteur New Holland.

La commission est entrée en matière en proposant que la camionnette du secteur Espaces verts soit mise à disposition du secteur Assainissement (STEP) afin de remplacer le Gladiator de fabrication chinoise qui ne passera pas l'expertise au vu de son état.

Le secteur Espaces verts a également émis le souhait d'acheter un broyeur à branches et une tondeuse. Ces deux demandes n'ont pas été évaluées par la commission véhicules, car il s'agit d'équipements spécifiques ne pouvant être assimilés à des véhicules. Cependant, la proportion d'achats via le crédit demandé dans le cadre de ce préavis est logique.

2. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de demander le crédit nécessaire auprès du Conseil communal afin de remplacer une camionnette et un tracteur et d'acquérir un broyeur à branches sur remorque et une tondeuse.

3. Véhicules et équipements spécifiques

3.1. Entretien du domaine public

Acheté en 1999, le tracteur New Holland TS 115 a servi pour tous les secteurs de la Commune. Avec désormais 9000 heures au compteur, il est temps de le remplacer.

En effet, le gabarit est trop grand pour les travaux en Ville, l'hydraulique et la boîte à vitesse ne fonctionnent plus correctement, la pompe hydraulique fuit, sans compter l'usure générale. De plus, la législation routière n'est plus respectée, car ce tracteur devrait être immatriculé de plaques blanches et être équipé de freins à air.

Tracteur ancienne génération gourmand en carburant, le souhait est de le remplacer par un modèle plus petit, mieux adapté aux besoins actuels pour les différentes utilisations et conforme avec la législation routière pour les travaux communaux.



Tracteur New Holland TS115

Le choix se porte sur un tracteur New Holland T4.100 LP qui correspond au gabarit et à la puissance recherchée pour nos différents travaux qui sont les suivants : déneigement, travaux sur les chemins AF, travaux de pompages pour la STEP, travaux de ramassage des feuilles et résidus de taille pour le secteur Espaces verts, balayage, fauchages, souffleur, travaux en forêt, transport de matériel pour les différents secteurs et diverses manifestations.

Ce modèle T4.100LP est un excellent compromis pour toutes les différentes utilisations, qui profite à tous les secteurs, et de plus, la reprise de l'ancien tracteur TS 115 se monte encore aujourd'hui à environ Fr. 10'000.—, ce qui n'est pas négligeable au vu de l'état général du véhicule actuel.

L'achat serait effectué chez Agri Dubey SA à Payerne.



Tracteur New Holland T4.100 LP

Caractéristiques du tracteur New Holland T4.100LP

Garantie	1 an
Impôt	exempté
Coût entretien annuel estimatif	Fr. 500.—
Carburant	Diesel
Prix d'achat TTC	Fr. 105'000.—

Le coût d'entretien annuel estimatif n'est pas supérieur au coût du véhicule remplacé.

3.2. Espaces verts

3.2.1. Véhicules

La camionnette Piaggio du secteur Espaces verts a été achetée en 2008 et a désormais 85'000 km. Elle est dans un état moyen, mais est toujours en ordre au niveau sécurité routière. Le souhait est de terminer la vie de ce véhicule à la STEP, pour remplacer la petite camionnette Gladiator actuelle de conception chinoise qui elle est cette fois-ci en très mauvais état et ne passera plus l'expertise.



Camionnette Piaggio du secteur Espaces verts

La camionnette Piaggio a été expertisée en août 2022, mais a 16 ans et montre des signes de vieillesse. Un remplacement par un véhicule électrique serait idéal pour la Ville.

Ce remplacement par un véhicule électrique va également dans le sens de ce qui a été décidé au niveau de la politique énergétique de la Commune, sans compter que ce véhicule reste en Ville de Payerne, et n'a dès lors pas besoin d'une grande autonomie.



Camionnette Gladiator de la STEP

Le choix pour le remplacement du véhicule du secteur Espaces verts se porte sur un Goupil G4 électrique. En effet, le choix de l'électrique est parfait pour les travaux en Ville. De plus, le secteur Entretien du Domaine Public possède un Goupil d'ancienne génération depuis 2018 et en est pleinement satisfait, après correction de quelques défauts de jeunesse. Le recul au niveau fiabilité et service après vente, par rapport à d'autres marques apparues récemment sur le marché, confirme le choix proposé. Une reprise à Fr. 1'000.— peut être estimée pour le Gladiator.

Il est aussi à relever que le secteur Espaces verts a essayé plusieurs modèles, et c'est le Goupil qui a été sélectionné par rapport à ses concurrents par une meilleure sensation et confort de conduite, qualité des finitions et gabarit idéal pour les petits travaux en Ville.

Ce véhicule serait acheté chez Christan SA à Chandon.



Camionnette Goupil G4 électrique

Caractéristiques du Goupil G4

Autonomie	135 km
Temps de recharge électrique	20 % par heure
Garantie	2 ans
Impôt annuel	Fr. 25.—
Coût entretien annuel estimatif	Fr. 300.—
Prix d'achat TTC	Fr. 56'000.—

3.2.2. Broyeur à branches sur remorque un essieu

La demande d'acquisition de ce broyeur à branches mentionnée dans ce préavis n'a pas fait, comme précité, l'objet d'un traitement par la commission véhicules au vu de sa spécificité et de son utilisation particulière pour le secteur Espaces verts. Il en va de même pour la tondeuse au point 3.2.3 du présent préavis.



Broyeur à branches et végétaux Bugnot BV E 11

Actuellement, l'évacuation des déchets verts et l'achat de compost coûtent environ Fr. 40'000.— par an à la Commune, hors déplacements éventuels de collaboratrices et collaborateurs pour ces tâches (25 à 30 déplacements à Cheyres ou à Avenches par an).

Une telle machine permettrait de revaloriser en interne les déchets verts, que ce soit sous forme de paillis pour les nouvelles plantations ou après compostage comme apport d'humus pour les futures plantations. Il serait ainsi possible de broyer directement les branches et feuilles des massifs lors des tailles. La machine étant mobile, le broyage peut être effectué sur site et, de ce fait, limiter le nombre de voyages puisque le volume de matière sera moindre.

Le compost produit sera utilisé pour les massifs, les arbres et les haies. De plus, selon les quantités et les possibilités, une vente auprès de la population pourrait être étudiée.

Un lieu pour l'entreposage des branches et le produit du broyage est prévu sur le site de la STEP. La place à disposition facilitera aussi le travail de brassage nécessaire une fois par mois. A ce jour, les aménagements complémentaires (mur et écoulement) à prévoir sur le site ne sont pas chiffrés.

A noter que la machine doit être stockée dans un local à l'abri des intempéries, ce qui sera possible à l'emplacement actuel du secteur Espaces verts ou sur le site de la STEP, suivant les développements à venir en vue de la réalisation de la STEP de l'Eparsé.

Cette machine peut être acquise auprès de Norépièces SA à Lucens.

Caractéristiques du broyeur à branches et végétaux de marque Bugnot

Rendement	55 m ³ / heure
Motorisation	moteur diesel 80 CV
Garantie	1 an
Impôt	---
Entretien annuel	Fr. 1'400.—
Coût TTC	Fr. 84'300.—

3.2.3. Tondeuse TORO Triflex Hybrid

La tondeuse actuelle ISEKI arrive en fin de vie avec un total de 3'000 heures d'utilisation, soit environ 230 heures par année.

Actuellement, le système d'aspiration tombe régulièrement en panne. Les pièces de rechange ne sont plus disponibles, ce qui rend les réparations de plus en plus difficiles. Avec les années, la table de coupe (couteau) est usée et la qualité de la coupe s'en fait ressentir (différence de niveau).

Toutefois, cette tondeuse pourrait être conservée pour le ramassage des feuilles en automne ou en cas de maintenance de la nouvelle machine.

La tondeuse hélicoïdale préconisée permet une très bonne qualité de coupe et une plus grande rapidité d'exécution, ce qui réduit de moitié le temps de travail par semaine.

Ce type de tondeuse fait moins de bruit. Les moteurs des cylindres de coupe sont électriques. Ils sont alimentés par le moteur à combustion servant aussi à la traction. Une réduction des frais en terme de carburant est aussi attendue.

Il est important d'ajouter que le type de tonte (en mulching) permet d'économiser entre 15 et 20 % d'engrais azotés.

Son utilisation est réservée aux surfaces planes telles que les terrains de sports.

L'opportunité de racheter un modèle d'occasion ayant peu d'heures à son actif (environ 1'000) et à un prix attractif renforce l'intérêt dans ce modèle.



Tondeuse TORO Triflex Hybrid

Cet engin serait acheté auprès de l'entreprise Hako Schweiz AG à Sursee.

Caractéristiques de la tondeuse TORO Triflex Hybrid

L'entraînement entièrement électrique des cylindres élimine les points de fuite hydraulique et fournit une puissance amplement suffisante pour des applications de coupe très variées.

Moteur	Briggs-Stratton, 2 cylindres
Puissance	21 CV, 13,4 kW
Largeur de coupe	150 cm
Poids	550 kg
Vitesse de conduite	en tonte 8 km/h, en déplacement 16.1 km/h
Coût TTC	Fr. 44'900.—

Il faut relever ici l'important rabais proposé sur l'achat de cette machine mise en service le 10 juillet 2023 et qui compte 1'283 heures. En effet, cette tondeuse neuve avec le même équipement vaut Fr. 90'725.—. Le rabais proposé est donc supérieur à 50 %.

Différents accessoires sont prévus avec cette tondeuse permettant notamment un déplacement sur le réseau routier.

4. Planning des achats

Période	Opérations à réaliser
Août 2024 (probable)	Adoption préavis par le Conseil Communal
Septembre 2024	Commande des véhicules
Automne-hiver 2024	Réception des véhicules La tondeuse, en stock, pourrait être acquise dès l'acceptation du préavis

5. Coûts des achats

Pos.	Description	Montants partiels Fr.	Montants totaux Fr.
1	Tracteur New Holland T4.100 LP, TTC	105'000.—	105'000.—
2	Camionnette Goupil G4, électrique, TTC	56'000.—	56'000.—
3	Broyeur à branches et végétaux TTC	84'500.—	84'500.—
4	Tondeuse TORO Triflex Hybrid TTC	44'900.—	44'900.—
	Total intermédiaire TTC		290'400.—
	Divers et imprévus 5 %, arrondi		14'500.—
	Total intermédiaire TTC		304'900.—
	TVA 8.1 %, déjà comprise		
	./. Reprise Gladiator TTC		- 1'000.—
	./. Reprise Tracteur New Holland TS115 TTC		- 10'000.—
	Total net TTC		Fr. 293'900.—

6. Impact sur la réduction de gaz à effet de serre et plan climat

Bien que toujours au Diesel, mais de nouvelle génération, le tracteur diminuera quelque peu les émissions de CO₂. A relever que des tracteurs électriques permettant une utilisation identique à celui proposé n'existent pas sur le marché actuel.

Un bilan évaluant la réduction de CO₂ possible a été effectué par notre mandataire Navitas.

Le remplacement du tracteur New Holland TS115 par le New Holland T4.100LP économiserait environ 1'450 kilogrammes de CO₂ équivalent par année au total (tous périmètres confondus), soit une réduction d'environ 22 %.

Le remplacement de la camionnette Piaggio par le modèle électrique Goupil G4 économiserait environ 1'430 kilogrammes de CO₂ équivalent par année au total (tous périmètres confondus), soit une réduction d'environ 99 %.

Le remplacement de la tondeuse Iseki par le modèle TORO Triflex Hybrid économiserait environ 750 kilogrammes de CO₂ équivalent par année au total (tous périmètres confondus), soit une réduction d'environ 35 %.

En termes d'impact sur le bilan carbone, les éléments précités ont démontré des réductions en termes d'émissions de CO₂, notamment pour le remplacement de la camionnette à essence Piaggio par la camionnette électrique Goupil G4. Le diagnostic carbone du territoire établi en août 2022 avait estimé les émissions carbone totales de l'administration à 2'058 tCO₂-eq. En comparaison, le remplacement des 3 véhicules et machine correspond à une réduction de 3.6 tCO₂-eq, soit une réduction de 0.2 %.

7. Financement

Il est prévu de financer ces achats par les fonds disponibles en trésorerie. Ceci n'entraîne aucune incidence sur le plafond d'endettement.

La Municipalité prévoit d'amortir la totalité de la somme de Fr. 293'900.— par un prélèvement sur la provision « Investissements divers ».

Frais annuels de fonctionnement (estimatif)

Au vu du financement par la trésorerie courante et de l'amortissement complet par prélèvement aux réserves, les seuls frais annuels de fonctionnement additionnels sont les frais d'entretien annuels et les taxes suivants :

Description	Entretien Fr.	Taxes Fr.	Total Fr.
Camionnette Goupil G4, électrique	300.—	25.—	325.—
Broyeur à branches et végétaux	1'400.—	0.—	1'400.—
Tondeuse TORO Triflex Hybrid	100.—	0.—	100.—
Total net	1'800.—	25.—	1'825.—

8. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

- vu** le préavis n° 17/2024 de la Municipalité du 26 juin 2024 ;
- ouï** le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- Article 1** : d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 293'900.— pour le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules et équipements spécifiques tels que décrits dans le présent préavis ;
- Article 2** : d'autoriser la Municipalité à financer le montant de Fr. 293'900.— par les fonds disponibles en trésorerie ;
- Article 3** : d'autoriser la Municipalité à amortir intégralement le montant de Fr. 293'900.— par un prélèvement sur la provision « Investissements divers ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 26 juin 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire adj:

(LS)

E. Küng

C. Combremont

Municipal délégué : M. Jacques Henchoz

Autre membre de la Municipalité concerné : Mme Monique Picinali